

*La Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches est fière d'appuyer concrètement plusieurs initiatives qui ont pour but l'amélioration du mieux-être collectif, en favorisant le développement et la valorisation de l'agriculture et des produits agroalimentaires régionaux. Voici la politique de dons et commandites selon laquelle elle compte atteindre les objectifs qu'elle se sera fixés par rapport à cette mission.*

### Critères généraux d'admissibilité

Les associations, les groupes, les institutions, les organismes, les personnes ou les promoteurs qui désirent formuler une demande à la Fédération doivent répondre aux critères suivants :

1. La raison d'être ou les initiatives du regroupement doivent pouvoir être classées dans un des axes suivants :
  - Valorisation de l'agroalimentaire;
  - Œuvres communautaires ou caritatives;
  - Développement durable;
  - Éducation;
  - Milieu des affaires.
2. Le regroupement doit être établi ou desservir une clientèle qui se trouve dans la Chaudière-Appalaches.
3. Les initiatives du regroupement doivent viser l'amélioration de la qualité de vie ou être des projets ayant un impact durable pour le développement agroalimentaire ou visant la promotion des produits agroalimentaires locaux.

### Exclusions

- Les demandes pour soutenir une personne, un groupe ou un événement associé à une cause religieuse ou politique.
- Les demandes pour soutenir un particulier ou une famille.

La Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches se réserve le droit de refuser une demande même si l'organisme satisfait aux critères. (Ex. : si une demande est formulée à un moment de l'année où les budgets pour les dons et commandites ont déjà été attribués). De plus, étant donné son budget de promotion limité, la Fédération n'a d'autre choix que de faire une sélection même parmi les dossiers éligibles.

### Éléments à fournir

Le demandeur doit fournir ses coordonnées complètes, une lettre explicative (ou plan de visibilité) et, au besoin, la liste de ses partenaires. La Fédération peut aussi exiger des preuves de visibilité ou d'achat de produits. Au besoin, les informations fournies pourront être colligées dans le tableau à l'Annexe 1 pour en faciliter l'analyse.

### Date de dépôt et délai de traitement

Les demandes doivent être acheminées à la Fédération par écrit au moins 30 jours ouvrables avant la date limite de la réponse attendue. Les projets présentés à l'extérieur de ce délai risquent de ne pas être traités. La Fédération soumettra la demande au Comité développement de l'agriculture, à moins d'un cas spécial.

Pour davantage de renseignement, contactez Marc-Antoine Parent, agr., conseiller en commercialisation, au 418 228-5588, poste 2004, ou au [maparent@upa.qc.ca](mailto:maparent@upa.qc.ca).

# ANNEXE I

## GRILLE DE PRÉSENTATION ET D'ÉVALUATION DE PROJETS DE PROMOTION

<b>Identification du projet</b>	
Organisation/porteur du projet	
Titre du projet/événement	
<b>Demandeur</b>	<b>(Cocher et préciser ce qui s'applique)</b>
OSBL et fondations	
Groupe ou comité pour un événement ponctuel	
Groupe de producteurs agricoles (syndicat local ou spécialisé, regroupement autre)	
Autres : (préciser : _____)	
<b>Domaine d'intervention</b>	<b>(cocher tout ce qui s'applique, préciser au besoin)</b>
Santé	
Éducation	
Petite enfance (CPE, garderies)	
Agriculture, agroalimentaire, alimentation	
Sport et loisir	
Vie communautaire	
Autres : (préciser : _____)	
<b>Couverture</b>	<b>Nombre</b>
MRC (indiquer <i>une seule, plusieurs</i> ou préciser le nb en indiquant lesquelles)	
Durée (en jours)	
<b>Public cible</b>	<b>Nb de personnes</b>
Consommateur en situation d'achat	
Participant-consommateur à une activité (ou nb de billets)	
Producteurs agricoles	
Enfants	
Intervenants du secteur agroalimentaire	
Autres (préciser : _____)	
<b>TOTAL (sans dupliquer)</b>	
<b>Visibilité</b>	<b>(Cocher et préciser les quantités/nb/fréquences)</b>
Dépliants (nb distribué)	
Affiches (nb apposé)	
Radio (nb d'auditeurs)	
Journaux (papier = nb d'exemplaires/tirages, électroniques = nb d'abonnés/visites)	
Médias sociaux (nb d'abonnés/visites)	
Mention (communiqué de presse)	
Discours (lors d'un événement antérieur)	
Affichage sur place (coroplastes, banderole, diaporama, etc.)	
Couverture médiatique ou conférence de presse	
Autres (préciser : _____)	
<b>Est-ce un événement récurrent (dans la même année ou d'une année à l'autre)? [Préciser]</b>	